



Monsieur René CHICHE
Vice-président

à

Monsieur Edouard GEFFRAY
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris, le 25 juin 2026

Objet : Organisation des épreuves du diplôme national du brevet dans le contexte de la canicule

Monsieur le Ministre,

Les aménagements décidés pour permettre le déroulement de l'épreuve de français du diplôme national du brevet dans le contexte de la canicule répondent, pour la plupart, à des préoccupations légitimes. Ils n'en soulèvent pas moins une difficulté majeure : leur communication est intervenue à la veille de l'épreuve, plaçant les chefs de centre devant la nécessité de réorganiser, dans l'urgence, un examen national.

Cette méthode ne peut devenir la norme. Les personnels de direction ne sauraient être placés en première ligne pour gérer les conséquences d'une anticipation insuffisante.

Les recommandations diffusées aux académies illustrent cette absence de préparation. Il est demandé de répartir les candidats dans les salles les moins exposées au soleil, de réduire les effectifs par salle, de mobiliser davantage de locaux, d'autoriser des sorties pendant l'épreuve, de faire preuve de souplesse à l'égard des retardataires et, dans certaines académies, d'intercaler des pauses supplémentaires entre les différentes parties de l'épreuve. Si plusieurs de ces mesures relèvent du bon sens, elles auraient dû être préparées en amont plutôt qu'improvisées à quelques heures du début des épreuves.

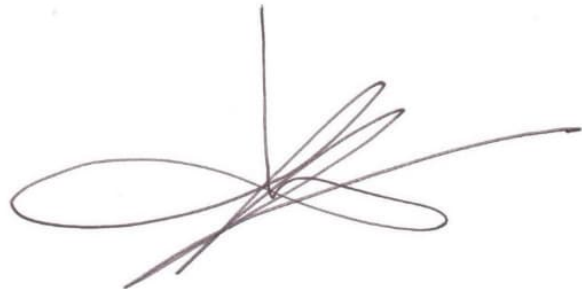
Certaines consignes paraissent difficilement compatibles avec les exigences qui s'attachent à l'organisation d'un examen national. La préconisation consistant à interrompre l'épreuve entre la partie de compréhension-grammaire et la dictée en est l'exemple le plus préoccupant. Ces deux séquences ont été conçues comme un ensemble cohérent : la dictée est directement en lien avec le texte support sur lequel portent les questions de compréhension et de grammaire, et les candidats composent sur une même copie. Instituer une pause entre ces deux parties va ainsi à l'encontre de l'esprit même de l'épreuve et ouvre, de surcroît, la possibilité d'échanges entre candidats sur un travail déjà largement engagé, ce qui est difficilement conciliable avec les garanties d'égalité qui doivent présider à tout examen national.

La situation des candidats bénéficiant d'un aménagement de temps mérite également une attention particulière. Les conduire à composer jusqu'à 13 h 30, voire au-delà selon les adaptations dont ils bénéficient, au cœur d'un épisode caniculaire, appelle des mesures spécifiques afin que leur soient garanties des conditions d'examen réellement équitables.

Vous avez indiqué que cette séquence conduirait à revoir durablement l'organisation des examens face aux épisodes de fortes chaleurs. Nous partageons cette analyse et souhaitons être pleinement associés à cette réflexion afin qu'un protocole national clair, anticipé et opérationnel soit désormais défini pour les sessions futures.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

René CHICHE
Vice-président
0674826745

A handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.